

Règlement Officiel – RUSMO Football ASBL Coupe d'Afrique en Belgique

Ce règlement s'applique à toutes les équipes participantes à la Coupe d'Afrique organisée par RUSMO Football ASBL. Il est impératif que chaque équipe prenne connaissance des conditions de participation et des dispositions suivantes pour garantir le bon déroulement de la compétition.

1. Conditions de participation

1.1. Dossier d'inscription complet :

- Formulaire d'inscription dûment rempli.
- Copie des pièces de chaque joueur.

1.2. Frais d'engagement :

- Frais d'inscription s'élève à 390€
- Paiement obligatoire avant la date limite communiquée par l'organisation.
- Aucun remboursement en cas de retrait après confirmation.

1.3. Respect des statuts de la fédération :

2. Composition de l'équipe

2.1. Joueurs :

- Chaque équipe est constituée de 20 joueurs maximum.
- Les joueurs doivent porter un maillot numéroté, identique pour toute la durée du tournoi.

2.2. Équipement obligatoire :

- Protège-tibias homologués.
- Chaussures adaptées (turf, crampons moulés).
- Tenue officielle aux couleurs de l'équipe.

2.3. Présence et ponctualité :

- Les équipes doivent se présenter au moins 30 minutes avant l'heure de leur match.

- Trois retards injustifiés entraînent la disqualification automatique.

3. Staff et encadrement

3.1. Composition du staff :

- Maximum de 5 personnes par équipe (entraîneur, kiné, délégué, etc.).
- Seules 3 personnes du staff sont autorisées à entrer sur le terrain, identifiables par badge et code couleur.

3.2. Comportement :

- Le staff doit respecter les décisions de l'arbitre et de l'organisation.
- Tout manquement grave peut entraîner une sanction disciplinaire.

4. Boissons et collations

4.1. Autorisation :

- Les équipes peuvent apporter des boissons et collations non-alcoolisées.
- Les déchets doivent être triés et déposés dans les conteneurs prévus à cet effet.

5. Sanctions et pénalités

5.1. Carton jaune : avertissement écrit + amende de 5€.

5.2. Carton rouge : Expulsion du joueur pour le reste du match et suspension pour le match suivant + amende de 20€.

5.3. Dispute sur le terrain : amende de 15€, exclusion temporaire ou forfait selon la gravité.

5.4. Abandon volontaire de déchets : amende de 50 € par infraction.

5.5. Staff non identifiable : interdiction d'accès au terrain pour la personne concernée + amende de 10€ en cas de répétition.

5.6. Joueurs non identifiables (maillots sans numéro) : avertissement et obligation de régularisation avant le match suivant.

5.7. Échange de joueurs sans signalisation à l'arbitre : carton jaune et 1 min de temps mort.

5.8. Non-respect du staff de compétition : suspension temporaire ou définitive selon la gravité.

5.9. Retard au match : carton jaune par tranche de 5 minutes de retard.

6. Photos et identification

6.1. Match d'ouverture :

- Présence obligatoire de toutes les équipes pour la séance photo.
- Les photos serviront à l'identification officielle des joueurs et à alimenter les albums d'équipe.

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de force majeure.
Toute décision prise par le comité d'organisation est sans appel.

